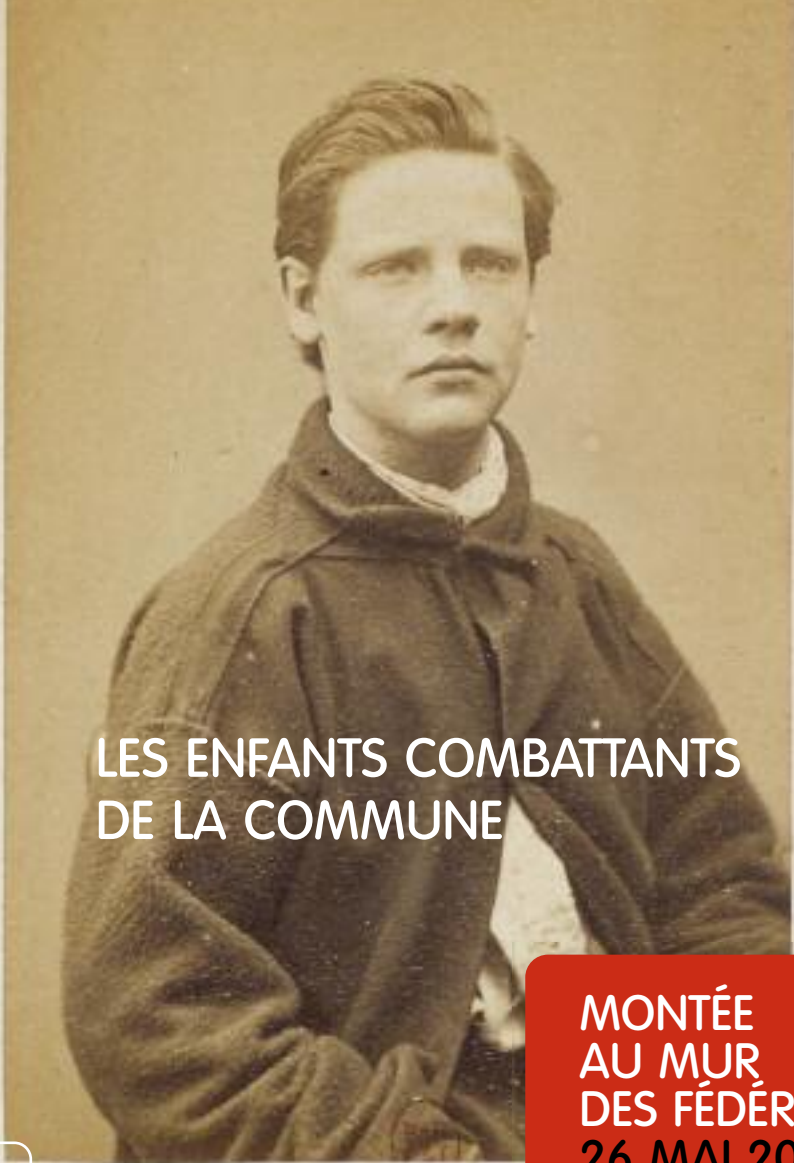


La Commune

ASSOCIATION DES AMIES ET AMIS DE LA COMMUNE DE PARIS (1871) · 2018 TRIMESTRE 2



LES ENFANTS COMBATTANTS DE LA COMMUNE

**MONTÉE
AU MUR
DES FÉDÉRÉS
26 MAI 2018**

Voir en page 3

NUMÉRO

74

M. APPERT, Phot. Expert.
Dépositaire

MARS 1871 : FACE AU PÉRIL, LE PEUPLE DE PARIS RÉPOND PAR LA DÉMOCRATIE

Après avoir subi le poids de l'Empire pendant 20 ans, les Parisiens, avides de liberté et de justice, vont avoir un sursaut patriotique et prendre leur destin en main. Spontanément, la population parisienne, dans sa diversité, va tenter de relever ce nouveau défi. La Commune de Paris va devenir la première république sociale, produite par la démocratie et tirant sa légitimité de son élection.

Le peuple souverain prend conscience de sa force émancipatrice et de ses droits fondamentaux. Les clubs, les quartiers, les Chambres ouvrières et syndicales deviennent des lieux d'éveil de la conscience politique. La parole est libérée. La presse est abondante et indépendante. La présence en nombre des femmes démontre que l'heure est venue d'affirmer leurs droits et leur dignité. De ce foisonnement des idées, vont découler de nombreuses initiatives et décisions de portée sociale et sociétale, d'une audace remarquable.

De nos jours encore, l'imaginaire et les idéaux de la Commune de Paris continuent de faire rêver les peuples en lutte. Suite à la réhabilitation des communards par l'Assemblée nationale, le 29 novembre 2016, nous nous mobilisons pour que l'œuvre de la Commune de Paris soit mieux connue, mieux enseignée et trouve sa visibilité dans l'espace public. Malgré les nombreux obstacles rencontrés, notre demande de station de métro « Commune de Paris 1871 » reste un objectif majeur.

La perspective du 150^e anniversaire de la Commune de Paris est un défi auquel tous nos comités de province seront associés. Nous établissons des contacts avec les organisations et associations qui ont en partage les valeurs de la Commune, à qui nous proposerons des initiatives communes ou particulières.

Depuis peu, le ciel européen voit s'amonceler des nuées brunes menaçantes et de mauvais augure. Une société d'accumulation et de concentration éhontées des richesses industrielles et financières par une minorité, assortie d'une précarisation et d'un déclassement des populations, d'une régression sociale, de la peur de perdre son travail, facilite l'opposition des individus entre eux, suscite la peur et le repli sur soi, et est de nature à raviver les conflits.

La liberté de la presse et l'indépendance de la justice se trouvent parfois remises en cause. Les discours sécuritaires à forts relents nauséabonds produisent leurs effets. Les peurs sont plus fortes que le désir d'avenir. Dans ces conditions, le désintérêt des citoyens pour la vie politique les éloigne des décisions démocratiques, abandonnant leurs destins entre les mains de dirigeants réactionnaires et conservateurs.

Cette situation mérite une analyse qui peut se nourrir de la modernité de l'œuvre de la Commune, de ses pratiques innovantes et de ses valeurs et idéaux fraternels, sources d'apaisement et de paix entre les peuples.

L'urgence démocratique, l'éveil des peuples, de leur conscience politique deviennent, alors, des priorités.

 **CHARLES FERNANDEZ**

EN COUVERTURE

*Damour, jeune
communard prisonnier.
Photographié par E. Appert
d'après document BnF*



APPEL À LA MONTÉE AU MUR DES FÉDÉRÉS 26 MAI 2018

LA COMMUNE : UN PEUPLE EN MOUVEMENT

Chaque année, la Commune rajeunit. Plus le temps passe et plus son message semble devenir actuel. Si, un temps, elle fut nostalgie, elle redevient une espérance.

Dans la continuité du thème 2017, « *Peuple au pouvoir, pouvoir du Peuple* », notre montée au Mur des Fédérés, le samedi 26 mai 2018, est placée sous le signe de « la Commune, un Peuple en mouvement ».

Symbole de la Commune, symbole donc des luttes pour la Liberté, pour le progrès social, de toutes les résistances aux attaques — contre la laïcité, le droit de grève, la démocratie, les acquis sociaux, la présence des immigrés —, le Mur des Fédérés est un haut lieu de la mémoire collective.

Il est vrai que la Commune apporta un nombre impressionnant de mesures, telles que la séparation de l'Église et de l'État, l'ébauche d'une véritable démocratie, la défense des services publics, l'émergence d'un vrai droit du travail, la réquisition des entreprises abandonnées et des logements vacants, l'égalité des salaires à compétence égale et un rôle plus important reconnu aux femmes, l'éducation et la culture accessibles à toutes et tous, la reconnaissance des étrangers comme des citoyens à part entière....

Pourtant, 147 ans plus tard, la Commune reste un des moments les plus mal connus et les plus calomniés de notre histoire. Mais les choses évoluent doucement, avec la proclamation par l'Assemblée nationale, le 29 novembre 2016, de la réhabilitation des communardes et communards injustement condamnés.e.s, demandant aussi que « *soient mieux connues et diffusées les valeurs républicaines portées par les acteurs de la Commune de Paris* ».

Dans la continuation de la mémoire populaire autour de la Commune de Paris, nous appelons toutes celles et ceux qui veulent résister aux atteintes aux droits sociaux et démocratiques et lutter pour en conquérir de nouveaux, à se rassembler le 26 mai au Mur des Fédérés pour réaffirmer l'actualité des idéaux de la révolution du printemps 1871.

Non, l'Histoire ne s'est pas arrêtée ! Oui l'avenir reste un chantier ouvert ! La Commune est vivante, ses prémonitions affirment sa modernité et elle brille comme un espoir au firmament.

RENDEZ-VOUS LE SAMEDI 26 MAI 2018, À 14H30, À L'ENTRÉE DU CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE, RUE DES RONDEAUX, PARIS XX^E, MÉTRO GAMBETTA.



LES ENFANTS COMBATTANTS DE LA COMMUNE

La participation des enfants aux combats de la Commune de Paris est devenue avec le temps un objet d'étude à part entière¹. Il est vrai que les sources existent. Il y a d'abord, aux Archives historiques de la Guerre, à Vincennes, les dossiers des conseils de guerre ainsi que les registres nominatifs des bataillons de la garde nationale et des corps francs. En outre, les communards et leurs contemporains ont apporté de très nombreux témoignages dans les récits et journaux qu'ils ont laissés.

La guerre contre la Prusse, à l'été 1870, tourne vite au désastre pour les armées françaises. L'annonce de la défaite de Sedan précipite la chute de l'Empire et la proclamation de la République, le 4 septembre. Quelques semaines plus tard, les Prussiens sont aux portes de Paris. Le siège, qui débute précisément le 19 septembre et va durer plus de six mois, perturbe durablement la vie quotidienne de la population.

L'ENRÔLEMENT DES ENFANTS

La désorganisation de la vie économique amène nombre d'ateliers à recourir au chômage forcé, laissant ainsi beaucoup d'apprentis sans travail. De même, la fermeture des écoles et des lycées de la capitale encourage les familles aisées à se réfugier en province. Par contre, les enfants restés sur place sont rapidement livrés à eux-mêmes. Durant l'hiver 1870-1871, dans un Paris en état de siège, le marché noir est en plein essor. Le développement d'un petit commerce et de la contrebande est d'abord le fait d'une jeunesse oisive, affamée et sans le sou.



Carme, jeune
communard prisonnier.
Photographié par E. Appert

Cette situation de guerre et de privation est en somme largement favorable à la participation de la jeunesse à l'effort de guerre.

Le premier enrôlement de jeunes Parisiens a lieu en octobre 1870, place du Carrousel. Il concerne des enfants et adolescents sans attache, placés en institution, à qui on donne un uniforme et une solde. Il s'agit pour les autorités de les recruter au service des dépêches ou au service d'édification des barricades. Les plus âgés peuvent rejoindre les corps francs. Ces jeunes recrues sont ainsi essentiellement cantonnées au rôle traditionnel d'auxiliaires dévolu aux enfants de troupe, occupant des postes dans les messageries ou la mise en œuvre du dispositif de défense. Le *Journal officiel de la Commune* note encore, dans l'ultime paragraphe de son dernier numéro du 24 mai 1871 : « *Nous avons vu, dans une des rues transversales du Faubourg du Temple, une barricade entièrement élevée, en quelques heures, par une vingtaine d'enfants, dont le plus âgé n'avait pas quatorze ans. Nous devons reconnaître que ce n'était pas la plus mal faite* ». Pour sa part, Léonce Dupont, un journaliste bonapartiste qui n'a que mépris pour ces enfants enrôlés, écrit : « *Aussi bas que possible dans la hiérarchie des auxiliaires dont s'est servie la Commune, il y a des «gavroches» (...). C'est une espèce d'enfants tout à fait distincte des autres ; elle ne germe que sur le pavé de Paris, espèce sordide et misérable qui tient du chat et du rat, nuisible à ses heures, intéressante, pétillante, abjecte. On appelle ces enfants des « gavroches »².*

« *À partir du 18 mars 1871, la situation change. La garde nationale fédérée s'empare du pouvoir. La guerre, de patriotique devient une guerre civile* »³. Héritière des révolutions de 1830 et 1848, la

population parisienne qui se soulève et proclame la Commune le 28 mars est composite, comptant dans ses rangs femmes et enfants. Pour les nouveaux élus de la capitale, la jeunesse est une priorité. Le programme d'éducation au cœur du projet politique se veut ambitieux, prônant notamment un enseignement gratuit et obligatoire pour tous. Dans ces conditions, dans aucune intervention de dirigeants communards n'apparaît d'appel à mobiliser de jeunes recrues. Ils s'en tiennent au règlement de la Garde nationale parisienne



Apprentis au milieu de fédérés posant devant la Colonne Vendôme démolie.

dont le recrutement, depuis la guerre, a été élargi à tous les hommes valides de vingt à quarante ans, une tolérance étant accordée à dix-sept ans. Aussi, malgré le besoin en hommes, des officiers font la chasse, dans plusieurs bataillons, aux fédérés « hors d'âge » ou qui n'ont pas l'âge, comme l'indiquent les rôles des compagnies⁴.

Qu'est-ce qui motive alors l'incorporation des jeunes Parisiens ? Il est incontestable que la



Des enfants participent et assistent au retour des canons à Montmartre.

politisation constante de la vie publique depuis le 4 septembre a motivé les enrôlements, mais n'explique pas l'ampleur des engagements. Le premier motif est sans aucun doute économique. Le chômage accru depuis le blocus de Paris a contraint particulièrement les adolescents intégrés professionnellement à s'engager, afin de recevoir les trente sous par jour de la solde. Eugène Achart, 15 ans, explique ainsi à ses juges qu'il a intégré la Garde nationale après avoir quitté son travail chez un passementier fragilisé par le blocus⁵. L'environnement familial a aussi son importance. Des familles entières ont combattu pour la Commune, beaucoup d'enfants s'enrôlant avec leur père. C'est le cas, selon les registres officiels, de Joseph Amat, terrassier, qui entre

en avril à la 1^{re} compagnie de la 17^e légion avec ses fils Joseph, 15 ans, fumiste et Antoine, 12 ans, sans profession. Les solidarités basées sur les réseaux professionnels ou le voisinage ont également joué. Il n'est pas rare en effet que les hommes d'un quartier se retrouvent dans les mêmes unités combattantes⁶. L'entrée des versaillais dans Paris, le 21 mai, modifie brutalement la situation militaire. La Commune, après avoir débattu de l'opportunité de lancer des offensives, est contrainte désormais d'organiser la résistance.

L'ÉPREUVE DU FEU DANS LES COMBATS DE RUE

D'après les dernières recherches⁷, trois bataillons, sur les 250 à 300 unités consti-

tées, ont incorporé massivement des enfants. Le bataillon des *Pupilles de la Commune* est composé d'enfants âgés de onze à seize ans, la plupart orphelins, encadrés par des adultes. Le bataillon des *Vengeurs de Flourens*, en hommage au célèbre communard sommairement exécuté en avril, est constitué majoritairement d'adolescents entre 15 et 17 ans. Le troisième, le bataillon des *Turcos*, aussi appelé les *Défenseurs de la République*, est encore peu connu. D'après les archives, de nombreux autres bataillons fédérés incorporent des enfants, surtout des adolescents de plus de quinze ans. Les registres militaires, qui précisent les noms et l'âge des engagés, attestent de leur présence. Il est toutefois difficile de chiffrer avec précision leur nombre. Dans le bataillon de Clichy, 34^e bataillon de la Garde

nationale, une compagnie regroupe ainsi une vingtaine de recrues âgées entre 14 et 17 ans sur une centaine d'hommes. Cependant, les enfants trop jeunes qui se présentent ne sont généralement pas incorporés. C'est le cas du jeune Léon Drouet, 11 ans, à qui la 6^e compagnie, pour le conso-

ler, accorde un uniforme complet de garde national⁸. Par ailleurs, dans son étude, Quentin Deluermoz note à la fois l'armement sommaire des jeunes recrues et le peu d'information dont nous disposons sur leur formation militaire⁹.

Il semble bien que les enfants ne se soient pas battus en dehors de Paris. Par contre, pendant la Semaine sanglante, ils participent activement à la défense des barricades dans les quartiers populaires de la capitale. Les rares

bataillons d'enfants et adolescents sont au cœur des combats, comme l'attestent de nombreux témoins. Verlainne rapporte, dans ses *Confessions* écrites un an avant sa mort¹⁰, une scène qu'il a observée au Quartier Latin en mai 1871 : « *Vers dix, onze heures, nous perçûmes distinctement la fusillade qui s'approchait. (...) Et du balcon, nous assistâmes au déploiement en bon ordre du bataillon des Vengeurs de Flourens, (...) gamins dans les 15, 16 ans, vêtus en chasseurs à pied de la garde impériale, costume noir et vert, culottes de zouaves, large ceinture blanche et l'air crâne, mais qui se firent tuer jusqu'aux derniers, le lendemain, à la barricade du pont d'Austerlitz par des marins trop furieux, vraiment...* ». Autre témoin oculaire, Lissagaray décrit dans son *Histoire de la Commune de 1871*, le combat acharné du bataillon des pupilles de la Commune autour de la place du Château-d'Eau, un des bastions de la résistance communarde (actuelle place de la République). Le 25 mai, « *Brunel [un des principaux chefs militaires] et les braves pupilles de la Commune s'obstinent rue Magnan et sur le quai de Jemmapes* ». Puis, lorsque Paul Brunel est grièvement blessé, « *les pupilles l'emportent sur un brancard à travers la place du Château d'Eau* ». Il leur doit d'avoir survécu¹¹.

De nombreux observateurs soulignent aussi dans leurs récits l'abnégation des jeunes recrues, souvent derniers défenseurs sur les barricades, tel Gavroche, personnage hugolien devenu l'archétype du jeune émeutier parisien. Dans son célèbre journal, Edmond de Goncourt note à la date du mardi 23 mai 1871 : « *La résistance est très longue à la barricade Drouot. (...) Enfin, deux ou trois derniers crépitements ; et presque aussitôt, nous voyons fuir la dernière bande des défenseurs de la barricade, quatre ou cinq jeunes garçons de quatorze ans,*



dont j'entends l'un dire : « Je rentrerai un des derniers ! »¹². Dans ses mémoires, le typographe Jean Allemane relate également les derniers combats acharnés sur les barricades du Quartier Latin : « Résolu à mourir, je tirais sans discontinuer. Mes compagnons, dont deux enfants d'une quinzaine d'années, faisaient de même »¹³. Allemane sera d'ailleurs lui aussi sauvé par deux fois par un gamin de 14 ans. Communard plus obscur, Georges Jeanneret témoigne depuis son exil en Suisse : « La barricade, évacuée déjà par les fédérés, arrêtait cependant encore l'ennemi : il restait derrière cinq héroïques gavroches, qui eurent une grande chance d'échapper à la mort, un peu plus tard, en s'enfuyant juste au moment où les versaillais, pénétrant par les ruelles du voisinage, tournaient la barricade »¹⁴. Enfin, des contemporains évoquent la participation d'adolescents aux exécutions d'otages orchestrées par la Commune finissante. Le médecin républicain Louis Fiaux indique, dans son *Histoire de la guerre civile de 1871*, que le peloton d'exécution qui exécuta Mgr Darbois, archevêque de Paris, était composé « surtout de jeunes gens, presque des enfants »¹⁵. Mais, les fusillades de l'armée versaillaise, qui culminent au moment de la Semaine sanglante, n'ont pas épargné non plus les jeunes communards. Les témoignages abondent (Victorine Brocher ou le diplomate Washburne). Dans une dépêche diplomatique du 24 mai, Washburne, ambassadeur des Etats-Unis, signale la présence sur la Chaussée d'Antin de « huit cadavres d'enfants, dont le plus âgé n'avait pas quatorze ans ; on les a surpris en train de distribuer des boîtes incendiaires, et fusillés sur-le-champ »¹⁶.

LES PROCÈS

Au terme de cette brève étude, il est nécessaire de revenir sur la répression judiciaire des



Enfant servant une pièce d'artillerie
Illustration The Graphic

autorités versaillaises contre la jeunesse communarde parisienne. Maintes fois analysée, elle a été brutale, sans distinction de sexe et d'âge. 651 enfants de sept à seize ans, dont le quart n'a pas 15 ans, furent arrêtés d'après le rapport officiel du capitaine Guichard¹⁷. La grande majorité fut relaxée, seuls 80 mineurs furent traduits en conseil de guerre dans des procès collectifs expéditifs¹⁸. Faisant le bilan des condamnations, Lissagaray relève que 56 d'entre eux furent condamnés à l'enfermement en maison de correction jusqu'à leurs 21 ans, 5 à des peines d'emprisonnement et un (un jardinier de 16 ans) à la déportation en Nouvelle-Calédonie¹⁹. Ajoutons que l'enfermement des mineurs jugés par les versaillais a été l'objet d'une étude singulière, concernant la prison de Rouen et son médecin aliéniste, le Dr Morel²⁰. Au final, l'enrôlement de jeunes combattants dans la guerre civile de 1871, phénomène mineur et toujours difficile à quantifier, résulte avant tout des sociabilités locales, familiales et professionnelles plutôt que de la volonté délibérée des autorités communardes.

Notes

(1) Un article illustré sur le sujet est déjà paru par le passé dans notre bulletin. Paul Doussin, « La Commune et l'enfance », *La Commune*, n° 8, septembre 1977. (2) Léonce Dupont, *La Commune et ses auxiliaires devant la justice*, Paris, Didier et Cie, 1871, p. 146. (3) Thomas André, « Les Enfants perdus de la Commune », *Cultures et Conflits*, n° 18, été 1995 (en ligne), p. 3. (4) *Ibidem*, p. 4. (5) Quentin Deluermoz, « Les Gamins de Paris, combattants de la Commune (1871) », in Marion Pignot (dir.), *L'Enfant soldat, XIX^e-XXI^e*, A. Colin, 2012, p. 56. (6) *Ibidem*, p. 55-56. (7) Thomas André, *op. cit.*, p. 3-4. (8) *Ibidem*, p. 4. (9) Quentin Deluermoz, *op. cit.*, p. 59. (10) Paul Verlaine, *Confessions*, Magnard, 2002, p. 189-190. (11) P.-O. Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*, La Découverte, 2000, p. 349. (12) Ed. de Goncourt, *Journal. Mémoires de la vie littéraire II (1866-1886)*, R. Laffont, cité par Thomas André, *op. cit.*, p. 2. (13) J. Allemane,

Mémoires d'un communard, La Découverte, 2001, p. 159, cité par Th. André, *op. cit.*, p. 6. (14) G. Jeanneret, *Paris pendant la Commune révolutionnaire de 1871* (ouvrage paru en 1872), cité par Th. André, *op. cit.*, p. 6. (15) L. Fiaux, *Histoire de la guerre civile de 1871*, Charpentier, 1879, cité par Th. André, *op. cit.*, p. 6. (16) Quentin Deluermoz, *op. cit.*, p. 60. (17) *Enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars*. Rapport du capitaine Guichard : *Du rôle des enfants dans l'insurrection*, cité par J. Rougerie, *Procès des communards*, Gallimard, 1973, p. 120-121. (18) *Ibidem*, p. 122-123 (exemple de procès d'enfants cité par J. Rougerie). (19) Lissagaray, *op. cit.*, p. 428. (20) Liste dressée de jeunes communards incarcérés par J.-C. Vimont, « *Les jeunes communards incarcérés dans le quartier correctionnel de la prison de Rouen* », in Cl. Latta (dir.), *La Commune de 1871*, Actes du colloque de Montbrison (mars 2003), Publications de l'Université de Saint-Etienne, p. 258-261.

Enfants à la prison de Versailles



Dans *L'Intransigeant* du 5 février 1882 fut insérée une « touchante lettre de faire-part » : « *Citoyens, vous êtes priés d'assister à l'enterrement civil du citoyen Charles Mabile, ancien combattant de 1830, détenu politique sous Louis-Philippe, sous la République, sous l'Empire, déporté de 1871 à la Nouvelle-Calédonie, décédé à l'âge de 74 ans, à l'hospice de Bicêtre.* »

MABILLE L'INSOUMIS

Il n'avait pas atteint cet âge, puisque Jean-Charles Mabile, qui signait « Mabile », était né à Bazailles, en Meurthe-et-Moselle, le 20 décembre 1812. Contrairement à ce qu'a pu écrire Louise Michel, il ne fut pas le « *plus vieux des déportés de 1871* ». En Nouvelle-Calédonie, ses aînés étaient au moins au nombre de 25, et le titre de doyen revient probablement à Charles Contal, né en 1806, jugé « *indigne d'indulgence, malgré son âge* ». Dans la seule presqu'île Ducos, les vétérans étaient Maurice Taillefer et Jean-Marie Dargent, qui avaient vu le jour, respectivement, le 15 juillet et le 12 septembre 1812. Toutefois, le « père Mabile » était connu, parmi les exilés des antipodes, comme « *un vétéran de la démocratie militante* », selon le témoignage de son ami Louis Redon.

Dans *L'Insurgé*, Vallès contribua à forger sa légende : « *Le père Mabile est un ancien ciseleur qui a perdu le tour de main de son état dans l'oisiveté cruelle de la détention, et qui s'est fait marchand de rues. Mais, pendant les années de prison, il a étudié dans des bouquins empruntés à ses voisins de travée ; il a réfléchi, discuté, conclu. Son grand front ridé et dégarni raconte ses méditations ; ce vendeur d'éventails ou d'abat-jour – suivant la saison – a la face d'un philosophe de combat, haut vieillard et l'on saluerait sa tête grave :*

- Qu'enseigne-t-il ? demandaient les gens de la Sorbonne ou de la Normale.

Ce qu'il enseigne ? Sa chaire est ambulante comme sa vie ; elle est faite de la table sur laquelle il s'accoude, dans un cabaret pauvre, pour prêcher la révolte aux jeunes, ou d'un tonneau enlevé à la barricade et mis debout, pour qu'il y monte et harangue de là les insurgés. »

Ce sont les sommiers judiciaires* qui nous permettent de retracer l'itinéraire d'« *un vieux blanquiste qui fit de la politique ses moyens d'existence* », selon le rapport du commissaire du gouvernement en 1878. Arrêté « *au moment où il travaillait à la construction d'une barricade* », durant l'insurrection de juin 1848, il fut condamné à dix ans de détention à Belle-Île. Après sa libération, il se retira au Havre, où il fit 15 jours de prison pour vol ou recel, en avril 1863, et subit une amende de 25 francs pour outrage envers des agents de la force publique, en avril 1864. En avril 1870, il fut incarcéré pendant un mois à Mazas pour affiliation à des sociétés secrètes, et, lors de la perquisition faite à son domicile, « *on découvrit un portrait de Blanqui, des brouillons de lettres à Raspail et autres personnages politiques* ».

Selon le témoignage de Louis Redon, qui fut son confident entre février et juillet 1875, au



Charles Mabile
1812-1882

dépôt de Saint-Brieuc, puis à bord du Var, il aurait été arrêté, en fait, à treize reprises, « *chaque fois qu'une apparence de mouvement se dessinait* ». Au fil de leurs entretiens, son compagnon nous apprend qu'« il n'avait reçu aucune instruction », et que c'est Blanqui, dont il partage la captivité à Belle-Île, qui en avait « *fait un homme supérieur. Il connaît d'une façon remarquable l'histoire, aussi bien l'histoire ancienne que notre grande histoire révolutionnaire. Il est doué d'une grande puissance d'assimilation. Blanqui a pètri cet homme comme il faudrait que notre génération soit pètrie. On ne peut nier le génie de celui que nous appelions tous "le Vieux"* »

lorsqu'on a vu cette manifestation de la puissance de son esprit. [...] Entier comme le maître, il est d'une dignité parfaite. »

Ses agissements durant la Commune restent obscurs. On a peine à croire que, « *sachant à peine lire et écrire* », il se soit montré « *incapable d'exercer les fonctions de commissaire [de police du quartier de la Chaussée d'Antin] qui lui furent retirées au bout de fort peu de temps* ». En fait, Redon devinait que ce « *vieux lutteur savait se transporter en temps utile aux endroits où le besoin d'hommes intelligents et dévoués se faisait sentir. Qu'a-t-il fait ? Le conseil de guerre n'en a pas eu le premier mot.* » On sait que nombreux furent les blanquistes qui investirent l'appareil policier de la Commune.

Curieusement, après avoir été le bénéficiaire d'un non-lieu pour vol, en septembre 1872, il quitta la France pour se réfugier en

Angleterre, avant de revenir en région parisienne, un mois plus tard ! Se sachant recherché, cet « *homme dangereux* » avait quitté furtivement, en novembre 1873, le « *taudis* », qu'il louait sous le nom de Rousseaux, et il aurait vendu des articles de ménage pour le compte d'un quincailler. Après une enquête infructueuse menée au Havre, en septembre 1874, « *chez tous les logeurs en garni, dans tous les hôtels, chez tous les aubergistes et dans tous les quartiers* », il fut arrêté, le 10 novembre 1874, à son nouveau domicile parisien, rue Asselin n° 7, où il « *vivait dans la plus profonde misère, en concubinage avec une femme de mauvaises mœurs* ».

Selon l'enquête de police, « on ignore ce qu'il a fait pendant les derniers jours de la lutte », mais, « avec ses antécédents politiques, il est à présumer qu'il a combattu. » Aussi fut-il condamné, le 7 décembre 1874, par le 3^e conseil de guerre, à la déportation en enceinte fortifiée, moins en sa qualité d'ex-commissaire de police qu'en tant que révolutionnaire professionnel. Louis Redon, qui mourut à l'hôpital de l'île des Pins le 6 avril 1876, et lui furent séparés en rade de Nouméa, « le 6 thermidor an 83 ». Mabilelle rejoignit la presqu'île Ducos, où séjournait Louise Michel, qui l'évoque dans un volume de ses mémoires : « Sa haute taille s'était courbée [il mesurait 1,75 m] ; parfois, quand on le voyait passer par les sentiers des montagnes tremblant sur ses grandes jambes maigres dont le pantalon de toile blanche dessinait les os, on eût dit que le moindre vent le jetterait comme une feuille sèche. Il [...] avait travaillé dans sa rude vie comme homme d'action et comme propagandiste. Nul ne vécut plus froidement et ne subit plus fièrement les condamnations de tous les gouvernements sous lesquels il vécut. Avec quel entrain, quelle verve révolutionnaire, il racontait les vieilles et nouvelles histoires du despotisme éternel. »

Toutefois, Mabilelle jugeait avec sévérité les « blindés » qu'il devait côtoyer : « La situation morale est des plus mauvaises, non pas par le fait de l'administration qui nous laisse libre de faire ce que nous voulons, mais je n'ai jamais vu une réunion d'hommes si pauvres ; beaucoup ne savent pas lire ; ils parlent argot ; ils ne rêvent que de vin ; ils se saoulent, ils se battent, ils se tuent », écrivait-il en février 1876 dans une lettre retenue par l'administration. Il ne se montrait pas plus indulgent à l'égard de ceux qui purgeaient leur peine à l'île des Pins, ne s'alarmant pas qu'un conseil de guerre y « fonctionne avec sévérité ; ce n'est pas un malheur pour maintenir cette série d'hommes

qui font la honte et le malheur de la déportation. »

Des Internationalistes (Nathalie Le Mel, Charbonneau, Danière, Delacour, Malzieux...) s'émurent que nombre de blanquistes eussent sollicité la grâce du maréchal-président, mais Mabilelle, lui, s'y refusa. Il dut attendre mai 1879 pour bénéficier d'une remise de peine et fut rapatrié par *La Loire*, qui débarqua 295 déportés à Brest, en mars 1880. L'attitude à leur égard du commandant Ducrest de Villeneuve, beau-frère de Jules Verne, fit l'objet de plaintes après qu'il eut infligé une punition à Mabilelle « pour inconvenance envers un aide-médecin ».

Selon le Radical, il se serait suicidé, « faute de pouvoir trouver du travail » ; en fait, il serait devenu peintre en bâtiment à son retour, et un rapport de police de février 1881 le désigne comme « un ardent propagateur auprès des jeunes ouvriers » des théories révolutionnaires. C'est « après une longue et douloureuse maladie », qu'il mourut, le 30 janvier 1882, âgé de 69 ans, à l'« hospice de vieillesse » de Gentilly, qui fut aussi le dernier refuge du colonel Chabert. « Empêchée par une grave indisposition d'assister à la funèbre cérémonie », la citoyenne Louise Michel chargea Champy, qui fut membre de la Commune, de « saluer pour la dernière fois le brave combattant sur la brèche depuis 1830 », et l'« on se sépara aux cris de : Vive la Commune ! Vive la Révolution sociale ! »

■ YANNICK LAGEAT

Sources • (A.N., BB/24/848 ; A.P.P.P., BA 1086 (Frankel) ; S.H.D., Justice, 3^e conseil, n° 1940 ; SHD, Marine, CC3 carton 2180. • Louise Michel, *À travers la mort. Mémoires inédits, 1886-1890*, La Découverte, Paris, 2015, 353 p. • Redon L., *Les Galères de la République*, Presses du CNRS, Paris, 1990, 273 p. • Vallès J., *L'Insurgé* (préface, commentaires, notes de R. Bellet). Les Classiques de poche, Paris, 1972, 384 p.

* Sommier judiciaire : casier judiciaire.

Le thème des prochains *Rendez-vous de l'Histoire*, qui auront lieu à Blois du 10 au 14 octobre 2018, sera « La puissance des images ». Il me semble que le drapeau rouge pourrait être une bonne illustration de ce thème. Sa symbolique est devenue tellement puissante à la fin du XIX^e siècle et au XX^e siècle qu'il a cristallisé, pour ou contre lui, l'essentiel des luttes politiques. Autour de lui, se sont déroulés bien des événements violents : interdiction de le déployer sur l'espace public, confiscation par la police, arrestation des porteurs de drapeaux. Des incidents se sont soldés par des blessés, voire des morts.

LE DRAPEAU ROUGE

Pendant la Commune, le drapeau tricolore est devenu peu à peu l'emblème des versaillais ; parallèlement, le drapeau rouge est devenu celui de la révolution sociale. Par la suite, il s'est affirmé comme celui du socialisme international. Il l'est toujours aujourd'hui.

L'ORIGINE DU DRAPEAU ROUGE

L'origine du drapeau rouge est toutefois bien différente. Le drapeau des Gaulois était rouge, de même que l'oriflamme de Saint-Denis. « *Le drapeau de Charlemagne était rouge à ornements d'or, l'oriflamme de Philippe le Bel rouge à franges vertes, celui de Jean le Bon rouge à ornements d'or. La bannière française pendant la guerre de Cent ans était rouge à croix blanche... Le drapeau rouge pourrait donc revendiquer comme étendard national un titre plus ancien et pour le moins aussi fondé que le drapeau tricolore* »¹.

Le drapeau rouge du prolétariat et de la subversion sociale est bien plus récent. Il apparut sur les barricades en février 1848 et fut déployé sous la Commune en 1871.

« *Ce n'est pas par amour de l'émeute et des éten-*



Femme portant un drapeau rouge, le 3 avril 1871, sur les Champs-Élysées.
Illustration d'Auguste Raffet

dards que j'arbore ici le drapeau rouge des revendications sociales qui flotta victorieux pendant plus de deux mois à l'Hôtel de Ville de Paris en 1871, après avoir été mitraillé en juin 1848 par les bourgeois multicolores », écrit Jean-Baptiste Clément. « *Loin de disparaître, il se redresse plus écarlate que jamais après chaque étape de nos luttes sociales [...]. Il plane victorieux, non seulement sur Paris, mais sur le monde entier, car on le voit de*

partout. Les bourgeois lui ont signé sa feuille de route par les massacres de juin 1848 ; aujourd'hui il est en train de faire son tour du monde. Et ce n'est pas par fétichisme que nous avons tenu à l'arborer ici. Nous saurions bien nous passer de drapeau si la paix sociale était faite. Bien plus, nous serions heureux d'avoir à le remplacer par une branche d'olivier ! Mais la société est encore sur le pied de guerre ! Plus que jamais, les dépossédés sont en droit de légitime insurrection ! »²

À LA FIN DU XIX^E SIÈCLE

Après 1871, le drapeau rouge est de toutes les luttes sociales, brandi dans le monde entier par « les prolétaires de tous les pays » et par leurs organisations tant syndicales que politiques. Il contribue d'ailleurs, étant adopté de toutes, à unifier les différentes tendances des partis socialistes. Il fut notamment brandi avec fougue au Congrès général des organisations socialistes françaises, le 3 décembre 1899, salle Japy, en même temps que fut chantée pour la première fois *L'Internationale*.

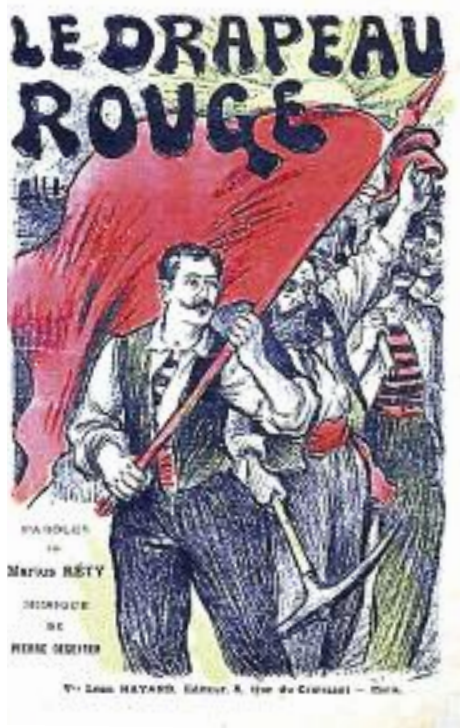
Par contre, il est universellement et constamment insupportable à la bourgeoisie, qui pousse les gouvernants à en interdire le déploiement. On retrouve cette attitude dans tous les pays européens, avec plus ou moins de brutalité ou de souplesse : l'Angleterre, et plus encore la Belgique, font preuve à cet égard de bien plus de tolérance que la France.

En France toutefois, la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse est muette au sujet des drapeaux et bannières : il n'y a dans la loi aucune défense d'arborer un emblème séditieux. Il en résulte une politique fluctuante, au gré des majorités et des circonstances.

Le drapeau rouge est d'usage fréquent dans les salles où ont lieu les manifestations ouvrières : fêtes et réunions socialistes, meetings, congrès de la Fédération Nationale des Syndicats, congrès internationaux socialistes, congrès de la Libre Pensée...

Le retour des communards, après l'amnistie de 1880, correspond à un développement de l'usage des

drapeaux rouges en public. Il est déployé au cours des grèves, lors des manifestations du 1^{er} mai, ainsi qu'au Père-Lachaise, lors des cérémonies au mur des Fédérés en l'honneur de la Commune. Son port est habituel aux obsèques des communards et des leaders socialistes. Aucun incident n'est à déplorer aux obsèques de Vallés³, ni à celles de Joffrin⁴, de Malon⁵ ou de Fränkel⁶. Ce n'est toutefois pas le cas à celles de Pottier : le 9 novembre 1887, une foule d'environ 10 000 personnes se rassemble au domicile d'Eugène Pottier, 2 rue de



Chartres à la Goutte-d'Or, conviée à ses obsèques par ses anciens collègues de la Commune. Des incidents s'y produisent : une bagarre éclate à propos d'un drapeau rouge dont les agents veulent s'emparer. La police charge sabre au clair. Le député socialiste Jules Joffrin est arrêté et conduit au poste. Vaillant, Longuet, Lavy

et Clovis Hugues sont brutalement frappés pour avoir pris la défense de Joffrin. Même à son enterrement — soit dit en passant — Pottier joue encore de malchance : la presse s'étend longuement sur les charges de la police et ne dit pas un mot du défunt, sinon que c'est un ancien membre de la Commune, que les révolutionnaires qualifient de poète, mais dont les œuvres sont bien peu connues.

Après les attentats anarchistes de 1892-1893 et la bombe d'Auguste Vaillant au Palais Bourbon, ce dernier est exécuté et inhumé au cimetière d'Ivry le jour même où se rend, drapeau rouge en tête, sur la tombe d'un militant disparu, le député socialiste Coutant. Le 13 février 1893, le député Bouge établit, à la tribune de la Chambre, un rapprochement entre les deux faits et déclare, sous les applaudissements de la droite et du centre : « *Pourquoi tolérez-vous le déploiement du drapeau rouge, ce drapeau de l'internationalisme, qui constitue à lui seul un outrage à la patrie, ce chiffon autour duquel se rallie l'armée du désordre et du vol ?* »⁷. Le ministre de l'Intérieur promet de mettre fin à la tolérance de l'usage du drapeau rouge dans les cimetières, ce que fait le Préfet de Police, Lépine, par son ordonnance du 15 février 1894.

Pour tourner la réglementation, d'aucuns arborent un drapeau tricolore aux deux tiers enroulé ! Ce fut le cas en particulier à Carmaux, le 16 septembre 1892 : le maire, Calvignac, et le journaliste guesdiste Duc-Quercy, mirent en demeure le commissaire, qui les sommait de dérouler leurs drapeaux, de leur montrer le texte de loi interdisant le port d'un drapeau enroulé et poursuivirent leur manifestation⁸.

Il y a eu cependant à trois occasions des épisodes de tolérance inhabituelle, marqués par un déploiement considérable de drapeaux rouges : lors de l'inauguration du monument à la République de Dalou, place de la Nation, le 19 novembre 1899 ; lors des obsèques de Zola, le 2 octobre 1902 ; lors des obsèques de Louise Michel, le 22 janvier 1905.

ROUGE, NOIR, TRICOLERE

Les tenants du drapeau rouge n'ont pas toujours une attitude constante à l'égard du drapeau trico-

lore : les uns le vilipendent ; les autres l'acceptent à son côté. En revanche, le drapeau rouge fait généralement bon ménage avec le noir.

Le drapeau noir apparaît déjà en février 1871, suite à l'abandon de l'Alsace et de la Moselle, et le 1^{er} mars, quand les troupes prussiennes entrent dans Paris, comme signe de malheur et de deuil. Il se répand après 1883, en même temps que se développe le mouvement anarchiste. Louise Michel l'adopte, disant : « *Plus de drapeau rouge mouillé du sang de nos soldats. J'arborerai le drapeau noir portant le deuil de nos morts et de nos illusions* ». Achille Le Roy compose une chanson sur le drapeau noir et Louise Michel, tandis que Vallès glorifie le drapeau noir des Canuts : « *Le drapeau arboré à Lyon est franc comme l'or, net comme la mort : l'étendard est noir ! plus menaçant que les autres.* » En fait, tout au long de leur histoire, drapeaux rouges et noirs se côtoient : ils sont les uns et les autres aux mêmes cérémonies toujours présents.

Parfois même ils sont rejoints par les drapeaux tricolores, mais ce n'est pas toujours le cas. Certains vouent une haine profonde au drapeau tricolore, le drapeau des versaillais et de la bourgeoisie. En 1881, Eudes, par exemple, qualifie d'infâme le drapeau tricolore, en précisant : « *C'est le drapeau du gouvernement d'aujourd'hui, c'est le drapeau de Versailles, c'est le drapeau de l'opulence écrasant la misère, c'est, en un mot, le drapeau de la Réaction bourgeoise.* »⁹ À l'inverse, Jaurès ne répudie pas le drapeau tricolore : « *L'exploitation nationaliste et clérical qui a été faite du drapeau de la Révolution l'a vu décoloré ou souillé. Le monde pourtant n'a pas oublié que c'est sous cet emblème, sous ce triple rayon, que le peuple français a conquis la liberté et l'a ou proposée ou imposée aux hommes. Et les révolutionnaires logiques, ceux qui veulent élargir et passionner en justice sociale l'effort de la Révolution, ne doivent pas abandonner à la réaction le drapeau de la première République ; il se colorera tous les jours plus largement d'un reflet pourpre à la vive aurore du socialisme grandissant.* »¹⁰



ÉCRIVAINS, POÈTES ET CHANSONNIERS

Le drapeau rouge a inspiré écrivains, poètes et chansonniers. Un quotidien titré *Le Drapeau rouge* paraît sous la Commune, mais il n'aura qu'un seul numéro, celui du 11 mai. C'est aussi le titre d'une brochure de Lucien Pemjean, qui paraît en 1880 et est rééditée en 1881, puis en 1882, et, par-ci par-là, de divers périodiques, en France ou à l'étranger.

De nombreuses chansons le glorifient. La plus connue est celle de Paul Brousse, composée sur l'air de *La libre Sarine*, un air national suisse, pour la manifestation du 18 mars 1877 à Berne, et qui célèbre « *notre superbe drapeau rouge, rouge du sang de l'ouvrier* »¹¹. La plus révolutionnaire est anglaise, *The Red Flag*, un chant dû à un certain Jim Connel, dont on ne sait rien par ailleurs. Maurice Dommanget présente, en annexe à son *Histoire du drapeau rouge*, neuf chansons ayant pour titre *Le drapeau rouge* qui s'échelonnent de 1877 à 1925¹².

Le drapeau rouge émaille toute l'œuvre poétique de Pottier :

« *Commune, tu seras suivie,
C'est le grand assaut pour le pain,
Chacun doit manger à sa faim !
Chacun doit vivre à pleine vie !
Toi, drapeau rouge, flotte au vent,
Salué de la terre entière.*

*En avant ! la classe ouvrière,
La classe ouvrière, en avant »* !¹³

ET AUJOURD'HUI ?

Dans son article 2, la Constitution de 1958 dispose que :

« *La langue de la République est le français.
L'emblème national est le drapeau tricolore, bleu,
blanc, rouge.*

*L'hymne national est la « Marseillaise ».
La devise de la République est « Liberté, Egalité,
Fraternité »*,

mais aussi — ce qui semble être un canular, mais n'en est pas un — que :

« *Son principe est : gouvernement du peuple, par
le peuple et pour le peuple* ».

■ **GEORGES BEISSON**

(1) Dommanget Maurice, *Histoire du drapeau rouge des origines à la guerre de 1939*, Paris, Librairie de l'Étoile, 1967, p. 7. (2) Clément Jean-Baptiste, *La Revanche des communeux*, Paris, 1886 ; rééd. Le bruit des autres, 2012, p. 25-27. (3) 16 février 1885. (4) Septembre 1890. (5) 17 septembre 1893. (6) 3 avril 1896. (7) Cité par Dommanget, *op. cit.*, p. 239. (8) Dommanget, *Ibid.*, p. 234. (9) Cité par Dommanget, *Ibid.*, p. 193. (10) *L'Humanité*, 14 juillet 1904. (11) *La Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1975, 22-2, p. 262-268, présente l'histoire complète de ce chant créé par Paul Brousse et piraté, puis complété, par Achille Le Roy, ainsi que de ses versions belges. (12) Dommanget, *op. cit.*, p. 484-502. (13) Pottier Eugène, *Œuvres complètes*, François Maspero, Paris, 1966, p. 133.

LA RENCONTRE 2018 AVEC LES NOUVELLES ET LES NOUVEAUX ADHÉRENT.E.S

Le 27 janvier 2018, une quinzaine de nouvelles et nouveaux adhérent.e.s de notre association sont venu.e.s participer à la réunion annuelle d'accueil, qui se tenait cette année au siège du Syndicat du Livre CGT, boulevard Blanqui (13^e arrondissement). Après le mot d'accueil de Joël Ragonneau, co-président, Muriel Vayssade a présenté l'association : son histoire, sa vocation — rassembler toutes celles et ceux qui se reconnaissent dans l'héritage de la Commune —, ses objectifs — faire connaître l'histoire et l'œuvre de la Commune —, son organisation et ses rendez-vous réguliers. Un tour de salle a permis ensuite à chacun des nouveaux et des « moins nouveaux » — une

quarantaine en tout — de se présenter et, le cas échéant, d'indiquer les raisons de son engagement.

Puis, chacun.e des responsables de commission a présenté les activités de sa commission et lancé un appel pour venir en renforcer les rangs. Après quoi, nous avons assisté à la projection d'une représentation de la pièce conçue et jouée par des amies et amis de l'association, *Le Rendez-vous* du 18 mars.

Pour entretenir l'esprit de convivialité qui nous est cher, nous fûmes ensuite convié.e.s à poursuivre les conversations autour d'un buffet communard, sans oublier de passer au stand littérature où étaient proposés des brochures et des livres sur la Commune.

 MICHEL PUZELAT

L'association dieppoise des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871 tenait son assemblée générale samedi 10 février.

À DIEPPE, L'ANNÉE BRUNO BRAQUEHAIS

Pour le comité de Dieppe, l'année 2018 sera, assurément, l'année Bruno Braquehais. En effet, la Ville de Dieppe, en collaboration étroite avec l'association, prépare un hommage à cet enfant du pays, né à Dieppe en 1823, au 139 de la Grande rue. Sourd, il part étudier à l'Institut national des jeunes sourds (INJS) de Paris. Il devient photographe. Son travail est salué dans plusieurs expositions, mais c'est surtout pour la beauté et l'importance de ses clichés pris dans les rues de Paris en 1871, pendant la Commune, qu'il est connu, et même considéré par des historiens comme le premier photographe-

reporter. Il est aussi connu pour avoir œuvré à la défense des personnes sourdes.

Sabine Audigou, adjointe à la Culture et représentant la municipalité, a déroulé les grandes lignes du programme de cet hommage, qui intéressera tous les publics : curieux, amoureux de l'histoire, scolaires, etc., et qui se déroulera principalement dans la médiathèque Jean Renoir.

- du 16 mars au 6 mai, dans le hall : exposition des plus belles photos prises par Bruno Braquehais pendant la Commune et qui figurent, pour certaines d'entre elles, dans nos livres d'histoire. Des animations particulières pourront avoir lieu sur rendez-vous.



• du 16 mars au 22 avril dans le forum : présentation de documents sur la Commune, dont quelques-uns seront sortis des archives du fonds ancien.

• vendredi 16 mars à 18h, à la médiathèque : vernissage en présence de Sandrine Allier-Guépin, qui dédicacera *L'œil sourd de la Commune*, la bande dessinée qu'elle a consacrée à Bruno Braquehais.

• samedi 24 mars, à 15h, au Studio de DSN : conférence sur « *La presse à la fin du 19^e siècle et sous la Commune* », animée par Roger Martelli, historien, coprésident national de l'Association des Amies et Amis de la Commune de Paris 1871. On y débattrait certainement de censure et de liberté de la presse.

D'autres événements sont en préparation.

Le comité dieppois tient à remercier la municipalité et Sabine Audigou, mais aussi Olivier Nidelet, le responsable de la lecture patrimoniale et des archives, qui est chargé de préparer cette exposition.

En 2018, le comité s'engagera aussi avec d'autres associations, à l'appel de la Ville, pour commémorer le centenaire de la fin de la guerre 14/18. Il proposera d'animer une conférence historique sur les origines de cette Première guerre mondiale.

Le comité participera aussi à une animation prévue dans le cadre du Printemps des poètes, à la Maison des associations. Il tiendra comme chaque année son stand dans les fêtes où il sera invité.

2018 sera donc une année bien remplie. 2017 l'avait été aussi : tenue du stand, hommage à Louise Michel et aux communards, banquet annuel, nombreuses réunions de travail en préparation de l'hommage à Braquehais et, surtout, réussite de la conférence du 4 novembre dernier, sur le thème « *Pouvoir du peuple, peuple au pouvoir, la Commune, comme une espérance* », avec une salle comble et un débat animé.

Françoise Bazire, secrétaire nationale, annonce les événements parisiens pour 2018 et présente les projets de l'association pour commémorer le 150^e anniversaire de la Commune.

Le bureau est reconduit.

La réunion se termine en chantant et en trinquant, en attendant les prochains rendez-vous.

NELLY BAULT



18 MARS 2018 LE 147^E ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE DANS LE XIV^E ARRONDISSEMENT



La célébration du 147^e anniversaire de la révolution du printemps 1871 a été marquée, le dimanche 18 mars de 15 h à 17 h, par une marche dans le XIV^e arrondissement, de la place Denfert-Rochereau à la mairie du XIV^e. Ayant retenu le thème du « peuple en mouvement » et de la « mobilisation populaire » en 1871, c'était l'occasion de faire le lien avec le 50^e anniversaire de mai-juin 1968.

PLACE DENFERT ROCHEREAU : CES VOIX RÉVOLUTIONNAIRES

Roger Martelli parle des liens entre le printemps 1871 et celui de 1968. De la « Commune étudiante » à la « Commune de Nantes », la mémoire de la Commune ne fut pas absente de ce printemps 1968. En effet, nous pouvons faire de nombreux rapprochements entre le « peuple en mouvement » en 1871 et en 1968 : la « réappropriation populaire des espaces confisqués », l'effervescence démocratique, l'utopie de la Sociale et le rêve soixante-huitard du « *Soyez réalistes, demandez l'impossible* » ! En terminant, Roger Martelli souligne qu'en « *cette année de cinquantenaire et à quelques encablures du 150^e anniversaire de la Commune, nous n'oublierons pas que la mémoire de la Commune n'est jamais aussi forte que quand*

elle se confond avec les pulsations bouillantes de la vie, et que la ville est son territoire. »

Puis Jean-Louis Robert évoque les étudiants dans la Commune. Sous le Second Empire, de nombreux étudiants prennent le chemin du parti républicain, et même du socialisme. Ce sont souvent des étudiants que l'ordre établi révolte, à l'image de Vallès, de Vaillant, de Vuillaume et de bien d'autres. À la différence de mai-juin 1968, le rôle des étudiants, qui étaient très peu nombreux, fut minime pendant la Commune. Néanmoins, la génération étudiante du Second Empire est bien présente dans la Commune. Jean-Louis Robert termine en soulignant que dans « *l'élan démocratique et d'innovation que représente la Commune, des étudiants veulent inventer l'avenir, fondant la première forme du syndicalisme étudiant, un syndicalisme défendant 'la liberté et la justice'* ».

AU MONUMENT AUX FÉDÉRÉS DU CIMETIÈRE DU MONTPARNASSE : LA SEMAINE SANGLANTE ET MAXIME VUILLAUME

Marc Lagana évoque la vive résistance dans le XIV^e arrondissement au début de la Semaine sanglante. La mairie du XIV^e, l'église Saint-Pierre-de-Montrouge, et surtout le cimetière du Montparnasse deviennent les centres de cette résistance, où les



combats les plus vifs ont lieu le 23 mai¹. Marc Lagana rappelle que, parmi les communards qui reposent au cimetière du Montparnasse, il y a Maxime Vuillaume. Pendant la Commune, Vuillaume dirige, avec Eugène Vermersch et Alphonse Humbert, un véritable organe révolutionnaire, *Le Père Duchêne*. C'est le journal le plus lu pendant la Commune, avec *Le Cri du Peuple* de Jules Vallès. De retour de son exil suisse en 1887, c'est seulement au début du XX^e siècle qu'il rédige son œuvre capitale — une histoire vivante de la Commune — *Les Cahiers Rouges*. Dans *Les Cahiers Rouges*, Vuillaume entend « réhabiliter ce grand calomnié que fut le peuple de 1871 », en faisant « l'histoire de ceux qui n'ont pas d'histoire ». Ce travail, d'une grande qualité littéraire et de sérieux historique, est le fruit d'une collaboration étroite entre Charles Péguy et Vuillaume, entre celui qui croyait au ciel et celui qui n'y croyait pas².

LA GARDE NATIONALE AU 131, AVENUE DU MAINE

Jean-Louis Robert parle de la Garde nationale et des clubs dans le XIV^e. En effet, le commandement de la 14^e légion de la Garde nationale — dont le jeune artiste peintre Lucien Henry est élu colonel — s'est installé au 133, avenue du Maine. Et, au 10 de la rue Maison-Dieu, se trouvait la maison Paysan, un cabaret-bal populaire où eurent lieu, dès la fin du Second Empire, puis pendant le siège et la Commune, les réunions des clubs et des associations démocratiques. Jean-Louis Robert souligne que la Garde nationale, organisation de soldats-citoyens, est aussi une

composante démocratique décisive du « peuple en mouvement » qu'est la Commune de Paris. C'est la Garde nationale qui occupe, dès avant le 18 mars, l'espace du XIV^e, gérant la mairie jusqu'à l'élection de la Commune.

L'action des clubs est moins connue, mais un club s'installe dans l'église Saint-Pierre-de-Montrouge et dans celle de Notre-Dame-de-Plaisance. Comme dans les autres clubs parisiens, les réunions étaient quasi-quotidiennes, le soir.

À LA MARMITE, AU 147 RUE DU CHÂTEAU

Françoise Bazire évoque les coopératives dans le XIV^e, et notamment Nathalie Le Mel et Eugène Varlin. Car c'est à Nathalie Le Mel qu'Eugène Varlin propose la direction d'une cuisine coopérative ouvrière, *La Marmite*, afin de fournir une nourriture saine et équilibrée, des plats abondants et de qualité, à des prix modestes. Rencontrant un grand succès dans le VI^e arrondissement, puis dans le V^e, il faut rapidement installer trois succursales autonomes dans le IV^e, le XVII^e, et au 147 rue du Château, dans le XIV^e.

En exil à Londres, les communards installeront une *Marmite* sociale sur Rupert Street. Toutes les ressources étaient mises en commun et l'accueil de cette *Marmite* était si spontanément fraternel que la maison, puis le quartier, devinrent l'asile de tous les réfugiés politiques à Londres.



SUR LE PARVIS DE LA MAIRIE DU XIV^e : CES ÉLUS RÉVOLUTIONNAIRES

Pour terminer le parcours, sur le parvis de la mairie du XIV^e, Jean-Pierre Theurier nous parle des élus du XIV^e. Parmi eux, les artistes plasticiens jouent un rôle moteur dans la révolution, car ils sont particulièrement bien représentés chez les responsables de la Commune. Aux élections du 26 mars 1871, deux des trois élus du XIV^e à la Commune sont des artistes peintres. Jules Martelet, qui exerce surtout la fonction de maire de l'arrondissement, intervient dans tous les domaines, notamment l'enseignement, les conditions de travail, l'aide aux nécessi-

teux, la prise en charge des orphelinats. Il y a aussi Alfred Billioray qui participe activement à plusieurs commissions à l'Hôtel de Ville.

Pour terminer, Jean-Pierre Theurier rappelle que, de retour d'exil en Suisse, Jules Martelet sera l'un des premiers secrétaires de *La Fraternelle* des anciens combattants de la Commune, ancêtre de notre association.

MARC LAGANA

(1) Marc Lagana, « Commémoration au cimetière Montparnasse », *La Commune*, n° 71, 2017/3, p. 15. (2) Marcel Cerf, « Les Cahiers rouges de Maxime Vuillaume », *Cahiers des Amis de la Commune*, n° 3, 1988.

BANQUET ANNUEL : LA COMMUNE EST BIEN VIVANTE !

Plus de 180 personnes sont venues, le 17 mars, célébrer le 147^e anniversaire de la Commune, lors de notre traditionnel banquet à la maison des syndicats CGT de Montreuil. Ce fut, aux dires de plusieurs convives, un beau succès.

Dès leur arrivée, nos Amies et Amis trouvaient nos tables de littérature, où Éloi Valat dédicait ses albums, *Le Journal de la Commune*, *La Semaine sanglante* et *L'enterrement* de Jules Vallès.

Au début du repas, après avoir salué le souvenir de nos Amis Claude Willard et Jean-Claude Liebermann, la parole était donnée à Michel Puzelat qui, dans son intervention, rappela que les événements de Mai 68, dont nous allons fêter le 50^e anniversaire, avaient un parfum de Commune de Paris. Une étape, donc, vers l'autre commémoration que nous attendons et que nous préparons, celle du 150^e anniversaire de la Commune de Paris 1871.

Puis notre banquet se déroula avec une animation, ponctuée de chants révolutionnaires, dont



une vibrante *Internationale*. Merci à Annette, Marie-Claude, Alice et Françoise. Ensuite, comme de coutume, ce fut le tirage de notre tombola. Merci à Claudine Boni de nous trouver tous les ans ces superbes lots, qui font toujours des heureux, et merci à Alec pour son aide précieuse.

C'est sans hâte que nos Amies et Amis quittèrent cette ambiance chaleureuse et fraternelle, en se promettant de revenir pour le 148^e anniversaire.

JOËL RAGONNEAU



LA COMMUNE S'EXPOSE À BRUXELLES

Après moult péripéties, la remarquable exposition consacrée aux 72 jours de la Commune de Paris 1871 est arrivée à Bruxelles ce 7 février, aux Halles Saint Géry, berceau historique de la cité. Ce projet a pu se concrétiser grâce à l'appui de la Ville de Bruxelles, et en particulier, au bourgmestre (maire) Philippe Close.

Le 10 février, notre comité belge a organisé sur place une visite guidée. Ce fut l'occasion de rappeler l'histoire, le message et l'actualité de cette insurrection prolétarienne, qui marqua profondément le mouvement ouvrier et ce, en soulignant le rôle des exilés en Belgique et l'influence qu'ils eurent sur le développement des organisations socialistes dans ce pays.

JEF BAECK

président du comité belge
des Amies et Amis de la Commune



NOUVELLES DU BERRY

DANS LE CHER.

Cette année, l'hommage à Edouard Vaillant, à Vierzon, en décembre, sur sa tombe, revenait à la section PCF de Vierzon. C'est Edwige Sallé, membre des Amis

berrichons qui prit la parole¹. Le jeune journaliste du quotidien local *Le Berry Républicain* refusa de relever des extraits: « *On ne fait pas de politique dans les cimetières !* » Etonnant, non?

La Maison de la Presse de Vierzon connaît des difficultés financières : Jean-Marie Favière, auteur de deux volumes sur Edouard Vaillant, animateur du blog *Vaillantitude* ; Jean-Pierre

Soumet, éditeur ; Jean Annequin et Michel Pinglaut, co-présidents des Amis berrichons, ont rédigé un texte de solidarité, en ce début d'année.

Des animations pour vous, les Amies et Amis de France :

- *Contes kanak de Louise Michel*, lecture théâtralisée, en 1 h 15, par Michel Pinglaut (précédemment donnés pour les Amis de la Creuse, ou la MGEN du Cher).

- *Sévérine: vie et combats d'une rebelle*, conférence-lecture par Yvette Gilbert, militante du droit des femmes et Michel Pinglaut. Donnée à La Châtre (36), et le 3 mars, à la Carrosserie Mesnier, structure de spectacles à Saint-Amand-Montrond.

- *Moi, Rimbaud, Ardençais, communard, symbole de la jeunesse*, lecture-poésie, avec mini-exposition, par Michel Pinglaut. Déjà donnée à Orval (18) et programmée à Bourges, pour le « 20^e Printemps des Poètes : l'ardeur », le 15 mars.

Pour ces animations, si vous êtes intéressés, contacter :

nicmic.villab@wanadoo.fr

06 48 86 88 33.

Notre Comité local participe à plusieurs salons du livre, dans notre région. En plus de la diffusion des ouvrages, notamment ceux produits par des éditeurs locaux, nous créons des contacts et élargissons ainsi le cercle des connaisseurs.

EN INDRE, deux présences, assurées avec grand plaisir par notre co-président pour l'Indre, Jean Annequin, suite à des invitations, ont permis d'exposer des thématiques particulières. La première invitation, émanant de l'UD-CGT de l'Indre, a eu lieu le 14 décembre à la Maison Louise-Michel de Châteauroux en présence d'une quinzaine de militant.e.s très attentifs avec, comme fil rouge, le monde du travail. La question sociale et le « droit au travail » au cours du XIX^e siècle ont introduit le sujet. Il fut ensuite rappelé que le « droit du travail » fut créé par la Commune, avec de nombreux exemples à l'appui (salaire minimum, égalité de traitement hommes-femmes, bureau de placement,...) ; enfin, la présentation du confédéralisme démocratique au Rojava, dans le Kurdistan syrien, démontra toute l'actualité de la Commune de Paris.

La deuxième invitation, émanant de l'association « Pays Sage », dans le cadre de ses Bistrots d'Hiver, a eu lieu le 14 janvier à Sainte-Sévère-sur-Indre : une intervention dans une ambiance chaleureuse et devant une belle assistance². Le titre de la communication a été le fil rouge. Une histoire populaire avec une composante sociale majoritairement ouvrière (et de nombreux étran-

gers) au sein de la Commune, démontant le cliché haineux des possédants. Une histoire locale, avec 2/3 des communardes et communards d'origine provinciale dont plus de 400 pour l'Indre – hélas, sans l'union avec les masses laborieuses des campagnes. Une histoire démocratique avec une remontée directe des propositions de la base vers le Conseil de la Commune, le rôle essentiel des femmes, et des innovations : l'unique assemblée, le mandat impératif, l'enseignement intégral, le principe d'association dans les arts, un projet architectural régénérateur, etc. Une histoire sociale avec le « droit du travail », l'autogestion ouvrière, les ateliers féminins, la solidarité pour l'assistance publique, le projet novateur sur les crèches... Avec cette idée de « luxe communal » chère au grand géographe et communard Elisée Reclus. Des avancées aussi modernes qu'actuelles n'empêchant pas l'histoire critique du printemps 1871.

**LE BUREAU DES AMIES
ET AMIS DU BERRY**

(1) La vidéo d'Edwige Sallé, ainsi que plusieurs autres, est disponible à partir de l'onglet « vidéo » du blog vaillantitude.blogspot.com (2) Voir *Vaillantitude* à la page du 8 janvier 2018. La conférence a été filmée par Florian Favière, le fils de notre vice-président, et est également disponible sur le blog.

VAILLANT RESTAURÉ !

En 1874, un peintre de paysages montagnards, alors en grande renommée, peignait ce qui est sans doute la seule œuvre militante de sa carrière. Son modèle n'était autre qu'Edouard Vaillant. Le peintre, de sept ans son cadet, avait vingt-sept ans. On ignore ce qui a poussé ce jeune Ernest Victor Hareux à entrer dans les vues d'un Vaillant qui n'avait alors qu'une idée en tête, venger l'odieuse mise à mort de la Commune. Car ce tableau, ainsi que nous l'a magistralement expliqué Gilles Candar, est un message symbolique, ce qui explique l'étonnante tenue de garibaldien : le héros italien, lui aussi, fut vaincu, condamné à l'exil, puis à mort par contumace. Mais ensuite, il entra dans l'histoire par la porte la plus glorieuse. Pourquoi l'histoire ne favoriserait-elle pas encore un retournement de ce type ? Il ne restait plus au peintre que d'ajouter une touche finale : « *À mon cher ami Vaillant 1874* ». Cette actualité nous rattrape, 144 ans après, en ce 24 février 2018, avec la conférence-vernissage à Bourges, au siège de la Fédération du Parti Socialiste intitulée : « *À l'occasion de la restauration du tableau d'Edouard Vaillant, retour sur 130 ans de socialistes dans le Cher* ». L'accueil, assuré par Guillaume Crépin, le Premier secrétaire, fut suivi d'un atelier sur l'histoire de Vaillant et du PS local, avec Gilles Candar. Puis le tableau remis à neuf fut révélé en présence de Philippe Fourmié, vice-président de la Région Centre-Val de Loire, et de Jill Gaucher, secrétaire de la

section PS de Vierzon, où elle est maire adjointe. Vierzon, la ville natale d'Edouard Vaillant, qui récupéra le tableau en 1955 sous la municipalité SFIO de Maurice Caron. Mais pour en savoir plus sur ces tribulations, il n'est que de relire l'article de Gilles Candar dans le numéro 68 de *La Commune* du 4^e trimestre 2016*, article que nous avons archivé sur notre blog à la date du 4 décembre 2016. Inutile d'ajouter que ce qui touche à Edouard Vaillant nous tient toujours, dans le Berry, particulièrement à cœur. Ce n'est pas notre Ami Gérard Guéraud, qui est aussi secrétaire de section Cher-Nord, qui dira le contraire. C'est lui qui nous a accueillis d'abord, Michel Pinglaut, notre co-président pour le Cher, Edwige Sallé, qui prononça le discours en décembre sur la tombe d'Edouard Vaillant au nom du PC, et Jean-Marie Favière, auteur de deux volumes sur Edouard Vaillant, notre chargé de communication.

■ LE BUREAU DES AMIES ET AMIS DU BERRY

* Gilles Candar, Éric Lafon, « Vaillant en garibaldien. Histoire d'un tableau », *La Commune*, n° 68, 2016/4, p.12-13.



En mai-juin 1968, la Commune de Paris n'est pas une référence omniprésente, beaucoup moins agissante que celles de juin 1936 et d'octobre 1917. En 1968 et en 1969, il n'y a pas de grande montée au « Mur » — il est vrai que le Père-Lachaise est bloqué en mai par les grévistes, ce qui permet tout juste un dépôt de gerbe par notre association. Pourtant, la Commune n'est pas absente de l'imaginaire des acteurs du plus grand mouvement social de l'histoire contemporaine française.



1871 EN 1968 D'UN PRINTEMPS À L'AUTRE

Les clins d'œil sont évidents dans le monde de l'Université. Les barricades du Quartier latin, qui « ferment la rue et ouvrent la voie » comme le disent les murs, réactivent la symbolique des insurrections ouvrières du XIX^e siècle et notamment celle de mai 1871. L'Université occupée se veut une « Commune étudiante ». La prise en charge par les

grévistes de l'approvisionnement nantais et le retrait de fait de l'autorité publique locale nourrissent l'idée que la grande métropole de l'Ouest est devenue à sa manière la « Commune de Nantes ». Le « Grand lycée » de Marseille, le lycée Thiers, est occupé et aussitôt rebaptisé, pour quelques semaines, « Lycée Commune de Paris ». Quant à la presse, des *Lettres françaises* communistes à *L'Enragé* promu par les Comités d'action dits « gau-

chistes », elle fait à plusieurs reprises le parallèle entre les deux mouvements populaires, mais aussi entre les deux réactions convergentes du camp de « l'Ordre »*.

Et de fait, même si la mémoire historique ne le fait pas toujours consciemment — les années 1950-1960 marquent plutôt un recul global de la mémoire communarde — comment ne pas être tentés de faire le rapprochement entre l'effervescence démocratique des comités de 68 et la floraison des clubs et sociétés populaires de 1871 ? Comment ne pas superposer la parole populaire retrouvée du Paris communal et la parole foisonnante et libre des universités, des lycées, des bureaux et des usines occupées ? Comment ne pas faire résonner, l'une avec l'autre, l'utopie émancipatrice du Paris en révolution des lendemains d'Empire et le rêve soixante-huitard du « *Soyez réalistes, demandez l'impossible* » ? Comment ne pas trouver, d'un événement à l'autre, la même passion, le même bouillonnement, la même fièvre, la même confusion

toujours joyeuse et parfois brouillonne, le même désir d'une réappropriation populaire des espaces confisqués ?

La mémoire de la Commune ne fut pas toujours explicite, dans le tourbillon du printemps 1968, mais il n'en est pas de même si l'on considère qu'il ne faut pas parler seulement de mai-juin, mais des « années 1968 ». Or la fin de la décennie des « sixties » s'est mise peu à peu à revaloriser l'héritage vivant de la Commune. C'est dans ces années-là, que l'édition redécouvre la Commune. Henri Lefebvre publiée en 1965 son ouvrage *La Proclamation de la Commune*, voyant dans la Commune le commencement de l'histoire des temps modernes. C'est en 1967 que l'on réédite chez Maspero la belle *Histoire de la Commune de 1871* de Prosper-Olivier Lissagaray. La même année, Edith Thomas remet au centre la figure atypique et attirante du colonel Louis Rossel.

Et que dire des années suivantes ? Tout se passe comme si le printemps de 1968 avait libéré la sym-

« Comment ne pas être tentés de faire le rapprochement entre l'effervescence démocratique des comités de 68 et la floraison des clubs et sociétés populaires de 1871 ? »

Club Saint-Nicolas-des-Champs sous la commune



bolique de celui de 1871. À partir de 1969, les ouvrages se multiplient. André Decouflé (1969), Paul Lidsky (1970), à nouveau Lefebvre (1970) reviennent sur l'originalité du moment communard. Les Éditions Sociales rééditent en 1970 la somme de Jean Bruhat, Jean Dautry et Émile Tersen, *La Commune de 1871*, parue dix ans auparavant. Bien sûr, la proximité du centenaire stimule la production éditoriale, qui prépare et accompagne la grande commémoration de 1971, sans doute la plus grande, aussi dense que celle qui marqua avant elle le 150^e anniversaire de 1789, au temps du Front populaire pourtant déclinant. Mais la proximité de 1971 est d'autant plus mobilisatrice que, peu de temps avant elle, la fièvre de mai-juin 68 a relancé l'intérêt pour l'histoire tout entière de la contestation ouvrière et du grand mouvement historique qu'elle a généré.

À sa manière, elle a ouvert la voie à une image à la fois plus militante et plus complexe de la Commune. Si la lecture fortement marquée par le poids du socialisme, puis du communisme, reste dynamique et efficace, elle se trouve souvent chahutée, concurrencée et à tout le moins complétée par d'autres représentations, venues des mouvances multiples de la tradition libertaire et de l'extrême-gauche. Les regards politiques se font ainsi plus polychromes et moins monolithiques que par le passé. Quant à la recherche elle-même, elle va finir par se relancer peu à peu, après une forte éclipse, en s'engageant sur des voies plus classiques ou plus originales. L'analyse sociale se fait plus savante qu'hier et s'accompagne d'études plus attentives des représentations, des cultures, des acteurs nouveaux et notamment l'irruption des femmes dans la grande contestation sociale.

Après la longue phase de la croissance capitaliste de l'après-guerre, le mouvement multiforme de mai-juin signale que les sociétés d'un monde de plus en plus « mondialisé » commencent à étouffer dans leurs cadres anciens. Dans ce moment où les choses

semblent se bloquer, où les jeunes générations peinent à trouver du sens individuel et collectif — « *La France s'ennuie* », écrivait Pierre Viansson-Ponté au début de 1968 —, l'audace de la Commune, son appétit de libération, son désir de construire sans attendre une autre vie apparaissent brutalement comme une sorte de modèle que sa brièveté et son martyre ont écarté de toute tache.

On se met alors à redécouvrir ou à découvrir que la Commune n'était pas qu'une construction « par en haut », un terrain de concurrences et même de disputes entre les courants représentés à l'Hôtel de Ville, mais une construction populaire à la fois « en haut » et « en bas ». On s'est mis à y percevoir une construction réalisée à des milliers de voix, où des femmes et des hommes, antérieurement politisés ou non, ont essayé de devenir maîtres de leur vie, dans la floraison des comités de vigilance, des journaux, des clubs, des associations et des coopératives, puis dans le feu des combats contre l'armée de Versailles.

L'année 1968 et celles qui l'entourent ont été de celles qui se prêtent tout particulièrement à l'idée que, quoi que fassent ses adversaires persistants, la Commune ne peut décidément pas mourir. Danielle Tartakowsky, historienne scrupuleuse de la « montée au Mur », a écrit qu'en 1968, « *la Commune a quitté la nécropole, elle retrouve la rue* ». Comme tous les ans, nous monterons au Mur en ce mois de mai 2018. En n'oubliant jamais que la mémoire de la Commune n'est jamais aussi forte que quand elle se confond avec les pulsations bouillantes de la vie et que la ville est son territoire.

■ ROGER MARTELLI

* Sur ce point, voir sur le site de l'Association l'article bien documenté de Pierre Korber, « Mai 68 : Mémoire de la Commune » www.commune1871.org/?Mai-68-Memoire-de-la-Commune

COURBET AU SECOURS DE L'ART VIVANT

La frilosité de la gauche au sujet de la politique culturelle de l'État pose quelquefois problème dans le milieu artistique. Des goûts et des couleurs, on n'ose plus guère discuter depuis la fin des années 80. Près de quarante ans après la mise en place des FRAC (Fonds Régionaux d'Art Contemporain), chargés de « dynamiser » la politique culturelle, c'est la désillusion et la nécessité de trouver de nouveaux modes d'action.

Pour avoir tenté, à l'époque de leur mise en

Gustave Courbet, L'Atelier (détail)



place, d'être candidate, comme la loi m'y autorisait, à un poste de conseillère à la direction culturelle de ma région, je sais à quel point la bureaucratie en place au niveau national empêchait le libre jeu de la démocratie. Quelques voix s'élèvent encore pour regretter les achats très chers à l'étranger, tandis que les FRAC ignorent les artistes régionaux quand ils ne se plient pas à leur mode. Le manque de transparence sur le montant des achats est systématique. Bref, la structure d'État fonctionne sur des évitements très complexes, qui permettent son impunité, et sur des spéculations malsaines pour l'art, en accord avec les marchands internationaux.

Courbet ignorait cet avenir de financiarisation extrême, mais il avait une position bien arrêtée. Pour lui, l'État *usurpe* (c'est le mot qu'il emploie) sur le goût du public quand il s'occupe d'art et la Fédération des artistes, on le sait, mettra à son programme, le 13 avril 1871 « *la libre expansion de l'art dégagé de toute tutelle gouvernementale* ».

Comme dans les histoires de village gaulois qui résiste, un magazine numérique gratuit, celui du *Schtroumpf Émergent* tient bon la rampe depuis près de dix ans. Au sommaire de la chronique de Nicole Esterolle, dans le numéro 76, on peut lire la lettre d'un administrateur de FRAC en rébellion, mais aussi, plus étonnant encore, une lettre de Gustave Courbet in extenso.

Dans ce numéro, Nicole Esterolle pourfend, comme à son habitude « *l'appareil pédago-administratif d'État* » et « *la subversion formatée... inhérente à l'art dit contemporain* ». En cette période où les logiques, pratiques, habitudes et système de diffusion et de reconnaissance de l'art ne fonctionnent plus, où les galeries ferment les unes après les autres, où les critères esthétiques sont détruits par l'intellectualisation et la financiarisation galopantes de l'art de ces dernières



Gustave Courbet, *Les filles aux mouettes*

années, il faut en effet tout repenser, reprendre à zéro, renouveler les pratiques et comportements marchands, oublier les modèles convenus, revenir aux fondamentaux, retrouver tous les artistes et réhabiliter leur public naturel.

Dans la lettre-manifeste de Gustave Courbet, écrite au début des années 1860, on découvre la

sincérité et la cohérence de la position du peintre, ici sur l'enseignement, où l'on ne l'attendait certes pas, la beauté de son écriture et l'aisance avec laquelle il exprime son refus de se compromettre. Celui que les caricaturistes représentaient comme un épouvantail narcissique a su refuser les honneurs napoléoniens pour garder son autonomie et son art « vivant » comme il le définissait lui-même.

Il acceptera de participer à un atelier au 83, rue Notre-Dame-des-Champs pour une quarantaine d'élèves, et y amène des animaux du Jardin des Plantes ou des fermes proches, comme modèles posant sur une estrade. Pas étonnant quand on connaît sa peinture et les nombreuses références au monde animal, que ce soit dans *L'enterrement à Ornans*, dans *L'atelier*, ou bien dans d'autres œuvres moins connues.

Le prix à payer pour son indépendance sera la prison, l'exil et la mort après l'épisode particulièrement heureux pour lui de la Commune. Mais il ne sait rien de tout cela au moment où il écrit cette lettre, et l'aurait-il su qu'il n'en aurait probablement pas changé une ligne.

■ EUGÉNIE DUBREUIL

Messieurs et chers confrères,

Vous avez voulu ouvrir un atelier de peinture, où vous puissiez librement continuer votre éducation d'artistes, et vous avez bien voulu m'offrir de la placer sous ma direction.

Avant toute réponse, il faut que je m'explique avec vous sur ce mot « direction ». Je ne puis m'exposer à ce qu'il soit question entre nous de professeur et d'élèves. Je dois vous rappeler ce que j'ai eu récemment l'occasion de dire au congrès d'Anvers. Je n'ai pas, je ne puis pas

avoir d'élèves. Moi, qui crois que tout artiste doit être son propre maître, je ne puis pas songer à me constituer professeur.

Je ne puis pas enseigner mon art, ni l'art d'une école quelconque, puisque je nie l'enseignement de l'art, ou que je prétends, en d'autres termes, que l'art est tout individuel et n'est pour chaque artiste que le talent résultant de sa propre inspiration et de ses propres études sur la tradition. J'ajoute que l'art, ou le talent, selon moi, ne saurait être, pour un artiste, que le moyen d'appliquer ses facultés personnelles aux idées et

aux choses de l'époque dans laquelle on vit. Spécialement l'art en peinture ne saurait consister que dans la représentation des objets visibles et tangibles pour l'artiste.

Aucune époque ne saurait être reproduite que par ses propres artistes, je veux dire que par les artistes qui ont vécu en elle. Je tiens les artistes d'un siècle pour radicalement incompetents à reproduire les choses d'un siècle précédent ou futur, autrement dit à peindre le passé ou l'avenir. C'est en ce sens que je nie l'art historique appliqué au passé. L'art historique est par essence contemporain. Chaque époque doit avoir ses artistes qui l'expriment et la traduisent pour l'avenir. Une époque qui n'a pas su s'exprimer par ses propres artistes n'a pas droit à être exprimée par des artistes ultérieurs. Ce serait la falsification de l'Histoire.

L'histoire d'une époque finit avec cette époque même et avec ceux de ses représentants qui l'ont exprimée. Il n'est pas donné aux temps nouveaux d'ajouter quelque chose à l'expression des temps anciens, d'agrandir ou d'embellir le passé. Ce qui a été a été. L'esprit humain a le devoir de travailler toujours à nouveau, toujours dans le présent, en partant des résultats acquis. Il ne faut jamais rien recommencer, mais marcher toujours de synthèse en synthèse, de conclusion en conclusion.

Les vrais artistes sont ceux qui prennent l'époque juste au point où elle a été amenée par les temps antérieurs. Rétrograder, c'est ne rien faire, c'est agir en pure perte, c'est n'avoir ni compris ni mis à profit l'enseignement du passé. Ainsi s'explique que les écoles archaïques de toutes sortes se réduisent toujours aux plus inutiles compilations.

Je tiens aussi que la peinture est un art essentiellement concret et ne peut consister que dans

la représentation des choses réelles et existantes. C'est une langue toute physique, qui se compose, pour mots, de tous les objets visibles. Un objet abstrait, non visible, non existant, n'est pas du domaine de la peinture. L'imagination dans l'art consiste à savoir trouver l'expression la plus complète d'une chose existante, mais jamais à supposer ou à créer cette chose même.

Le beau est dans la nature, et se rencontre dans la réalité sous les formes les plus diverses. Dès qu'on l'y trouve, il appartient à l'art, ou plutôt à l'artiste qui sait l'y voir. Dès que le beau est réel et visible, il a en lui-même son expression artistique. Mais l'artiste n'a pas le droit d'amplifier cette expression. Il ne peut y toucher qu'en risquant de la dénaturer, et par suite de l'affaiblir. Le beau donné par la nature est supérieur à toutes les conventions de l'artiste. Le beau, comme la vérité, est une chose relative au temps où l'on vit et à l'individu apte à le concevoir. L'expression du beau est en raison directe de la puissance de perception acquise par l'artiste.

Voilà le fond de mes idées en art. Avec de pareilles idées, concevoir le projet d'ouvrir une école pour y enseigner des principes de convention, ce serait entrer dans les données incomplètes et banales qui ont jusqu'ici dirigé partout l'art moderne.

Il ne peut y avoir d'écoles, il n'y a que des peintres. Les écoles ne servent qu'à rechercher les procédés analytiques de l'art. Aucune école ne saurait conduire isolément à la synthèse. La peinture ne peut, sans tomber dans l'abstraction, laisser dominer un côté partiel de l'art, soit le dessin, soit la couleur, soit la composition, soit tout autre des moyens si multiples dont l'ensemble seul constitue cet art.

Gustave Courbet

LUCIEN HENRY

ARTISTE COMMUNARD CÉLÉBRÉ EN AUSTRALIE MÉCONNU EN FRANCE

L

ucien Henry est né en 1850, à Sisteron en Provence, dans une famille de notables. Son père, avoué au tribunal, meurt en 1866, laissant la famille sans ressources. Lucien, attiré par l'art, monte à Paris en 1867 pour suivre d'abord les cours de Viollet-le-Duc¹, puis ceux de l'École des Beaux-Arts. Il est accepté dans l'atelier du sculpteur et peintre Jean-Léon Gérôme, dont il devient le modèle pour gagner sa vie. Ce n'est pas suffisant pour vivre, aussi demande-t-il au surintendant des Beaux-Arts une « attribution de secours » appuyée par une recommandation très favorable de Gérôme. Il s'installe à Paris dans le quartier de Plaisance, dans un pauvre garni, rue du Château, près de Montparnasse et fréquente dans la même rue le restaurant *la Marmite*, coopérative de consommation alimentaire affiliée à l'Internationale. Il peint beaucoup durant cette période, surtout des



Lucien Henry
1850-1896

paysages, et on peut le rattacher à l'école de Barbizon. Avec la guerre de 1870, cet ardent patriote s'engage dans le 103^e bataillon de la Garde nationale et participe au lancement de

La Résistance, journal démocrate et socialiste du XIV^e arrondissement, partisan de la lutte à outrance. Il demande une sortie en masse contre les Prussiens. Le 11 mars 1871, à l'assemblée générale des délégués des bataillons du XIV^e arrondissement, très populaire, il est élu à l'unanimité chef de la légion et devient, à 21 ans, le « colonel Henry » pour commander près de 9 000 hommes ! Le 18 mars, il organise la construction des barricades dans le XIV^e arrondissement puis, dans les jours suivants, administre son quartier. Lors de la sortie sur le plateau de Châtillon, le 4 avril, Henry est fait prisonnier et amené à Versailles sous les insultes et les crachats. Un correspondant du *Daily News* (7 avril) écrit : « *Le héros de la journée fut Henry qui marchait en tête de la colonne des prisonniers, si beau, si viril, si plein d'aisance, si indifférent au sort qui l'attendait [...]. Des gredins odieux l'ont insulté.* » Par contre, lors de son procès en avril 1872, il pensera surtout à sauver sa tête en amoindrissant son rôle : condamné à mort par le 19^e conseil de guerre, il est gracié et sa peine commuée en déportation en enceinte fortifiée en Nouvelle-Calédonie.

LA DÉPORTATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Il se consacre alors à fond à la peinture à l'huile. Il écrit à sa mère : « *J'en ai plusieurs sur le chevalet et je suis en train de faire un tableau tiré de l'Enfer de Dante.* » Il présente à l'exposition de Nouméa en mars 1876 une peinture, *Hamlet et le fossoyeur*, qui reçoit la mention honorable. Il participe aussi à une exposition internationale à Sydney, où il obtient du succès. C'est lui encore qui érige le mausolée en hommage à Emma Piffault², avec une statue en terre cuite à son sommet (1877). Après le départ des déportés (1880),



Waratah, 1887

le mausolée est plusieurs fois profané, puis rasé en 1971 (la tête de la statue est conservée au musée de Nouméa). En dehors des peintures à l'huile, il fait des sculptures en terre cuite, dont un pot à tabac représentant un Kanak de façon très réaliste, qui est aujourd'hui au musée de Nouméa. Il s'intéresse beaucoup à la végétation de l'île et réalise des terres cuites de la flore du pays. Cette attirance pour la flore comme élément décoratif s'épanouira dans sa conception de l'art décoratif qui fera son succès en Australie. Lui-même et sa mère envoient des lettres de demande de grâce en 1876 qui sont rejetées, mais finalement il est amnistié le 15 janvier 1879. Son casier de déportation indique qu'il est « *atteint de phtisie pulmonaire très avancée* » et que,

selon le médecin major « *il n'a pas plus qu'un an à vivre.* » Avant son départ il réalise une magnifique peinture sur les insulaires de l'île, qui est aujourd'hui en Australie.

LE SÉJOUR EN AUSTRALIE

Pourquoi décide-t-il de partir en Australie au lieu de revenir en France ? Son succès à l'exposition de Sydney lui fait espérer une réussite artistique et économique, comme il l'écrit dans une lettre à sa mère (12 juillet 1876) : « *Je m'étais dit que si je restais en Australie au jour où je serai libre, ce ne serait qu'au cas où, dans quelques années, je pourrais amasser de quoi nous faire un nid comme nous le rêvons tous les deux.* » Par ailleurs, il a fait la connaissance de la veuve du Dr Rastoul, déporté politique qu'elle avait rejoint sur l'île avec ses deux enfants. Mais le docteur s'est noyé dans une tentative d'évasion collective en mer (1875), sa femme a été expulsée et s'est installée à Sydney en 1874. Lucien Henry, qui arrive en Australie en juin 1879 sans le sou, sans parler l'anglais, va sans doute rejoindre Juliette Rastoul, née Lebeau (c'est lui qui a construit le mausolée de sa fille), qui s'est bien établie comme professeur de français et ils vont se marier à Sydney, le 6 janvier 1880, selon le rite presbytérien. Trois mois après son arrivée à Sydney, il fait sa propre publicité dans les journaux locaux, soulignant sa formation à l'École des Beaux-Arts de Paris et se proposant comme enseignant de dessin, peinture et sculpture. La réussite de Lucien Henry est remarquablement rapide, car il arrive au bon moment : l'exposition internationale de Sydney a lieu en septembre 1879 ; c'est la première du genre dans l'hémisphère sud. Henry y présente le buste d'un juge important, et un bronze. Il obtient la mention honorable et remporte la médaille de bronze. Il reçoit des commandes

de particuliers et donne des cours. Dès 1880, il est invité par des artistes australiens à se joindre à eux pour créer la Société d'Art de la Nouvelle-Galles du Sud³. Henry participe à la première exposition avec deux tableaux, six gravures et cinq sculptures. Il donne aussi une conférence publique sur « Art et design ». Il est engagé au *Sydney Technical College* pour y enseigner la géométrie, la perspective, le dessin à main levée et le modelage. Son cours remporte un grand succès : sa classe passe de 9 à 50 étudiants. En 1883, les étudiants d'Henry, à l'occasion d'une exposition publique de leurs travaux, sont couverts de louange par la presse. Mais surtout Henry va jouer un rôle de premier plan dans la définition d'un art décoratif spécifiquement australien, contribuant à la création d'une identité nationale⁴. Selon lui, cet art doit s'exprimer dans tous les domaines : l'architecture, le design, les papiers peints, les vitraux, les bijoux, la sculpture, etc. Dans le prolongement de ses recherches sur la flore lors de sa déportation, il s'intéresse à la flore spécifiquement australienne avec surtout le *waratah*, grand arbuste de trois ou quatre mètres de hauteur, avec de grosses fleurs rouges, emblème de la Nouvelle-Galles du Sud, les *staghorns*, énormes fougères australiennes et d'autres plantes indigènes. Lucien Henry va aussi décorer la mairie de Sydney dont les vitraux sont son œuvre magistrale (1888). Un critique australien suggère que, peut-être, il aurait été en contact en Nouvelle-Calédonie avec des déportés kabyles, suite à leur insurrection en Algérie en 1871, car on retrouve dans ses dessins beaucoup d'éléments mauresques : des motifs répétés, combinant un cercle avec des formes primaires de triangle, hexagone et carré. Il donne l'exemple de son projet de fontaine dans un parc public, avec un dôme en forme de fleur de *waratah* rouge, dans

un style islamique. En pleine réussite, Henry décide pourtant de revenir en France pour faire publier un livre qui lui tient à cœur, sur l'art décoratif australien. Un grand banquet est organisé en son honneur par ses confrères à l'occasion de son départ le 25 mai 1891. Il est accompagné d'une de ses élèves, Fanny Harriet Broadhurst, âgée de 28 ans, avec laquelle il s'est mis en ménage.

LE RETOUR EN FRANCE

Ce retour va se révéler décevant. Certes, Henry réussit à faire publier son petit livre de contes, *The Waratah : Australian legend*, illustré par lui-même, (Neal's English Library, Paris, 1891). Le livre est bien accueilli en Australie et le gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud lui commande deux cents exemplaires qui seront distribués dans les écoles et collèges, comme matériel didactique. Mais son grand projet d'éditer son livre sur les arts décoratifs australiens, avec tous ses dessins et aquarelles, échoue. Il part s'installer dans une maison à Saint-Léonard-de-Noblat, dans la Haute-Vienne, où sa compagne accouche en 1892 d'un garçon, mais décède rapidement après. Et les ennuis s'accumulent : à Sydney une procédure de faillite a été lancée contre lui par son beau-fils, à l'initiative de sa femme, qui a aussi engagé une procédure de divorce. Malade, isolé, méconnu comme artiste, il décède le 10 mars 1896 à l'âge de 46 ans.

Mais il va connaître une vraie renaissance posthume, non pas en France, mais en Australie. En 2001, une grande exposition consacrée à Lucien Henry est organisée au *Power Museum* de Sydney, qui va durer six mois et est accompagnée de colloques animés par des professeurs et des critiques d'art. Un grand catalogue, *Visions of a Republic*, reprend les 215 illustrations (dessins, aquarelles, gravures, peintures) que Lucien Henry a voulu vainement faire éditer lors de son

retour en France. Beaucoup ont été données au Musée de Sydney en 1911, et redécouvertes vers 1977 dans ses réserves avec émerveillement par les critiques.

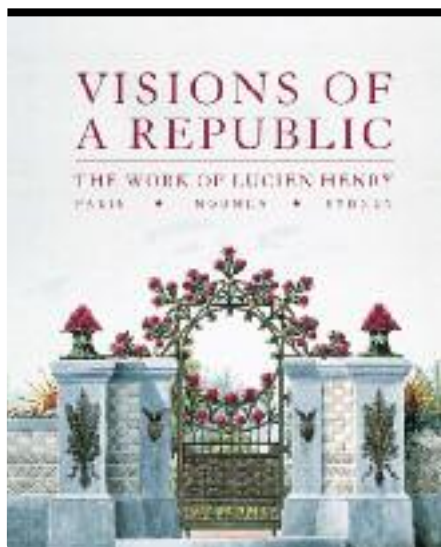
À quand une exposition en France ?

✚ PAUL LIBSKY

(1) On retrouvera l'influence de ce dernier lors de son séjour en Australie. (2) Emma est une enfant de 9 ans, lorsqu'elle arrive en Nouvelle Calédonie avec sa mère Juliette Rastoul, venue rejoindre son mari déporté, le docteur Paul Rastoul. Elle supporte mal le climat, devient phthisique, et meurt à l'âge de 16 ans. (3) L'État le plus peuplé d'Australie, dont Sydney est la capitale. (4) L'Australie devient indépendante au début du XX^e siècle.

Références : Pierre-Henry Zaidman, *Lucien-Félix Henry, colonel de la Commune, condamné à mort et artiste australien*, Éditions du Baboune, 2000. Anne Stephen, *Visions of a Republic. The Work of Lucien Henry*, Paris-Nouméa-Sydney, Powerhouse Publishing, 2001.

Couverture du catalogue édité à l'occasion de l'exposition organisée à Sydney en 2001



Une chanson de Jean Baptiste Clément, commentée par lui-même

Ô MA FRANCE !

À Mouren

Que j'aime ton ciel et tes vins,
Que j'aime tes plaines fertiles,
Tes sombres forêts de sapins.
Tes hameaux et tes grandes villes !
Que j'aime ces mâles débris
Qui nous retracent ton enfance,
Que j'aime aussi ton vieux Paris,
Ô ma France !

Que j'aime tes hardis penseurs.
Tes artistes et tes poètes,
Tes légions de travailleurs.
Tes jours de calme et de tempêtes !
Que j'aime ces cœurs de lions.
Tes fils nourris d'indépendance,
Et tes trois Révolutions,
Ô ma France !

Mais ne crois pas que mon amour
S'arrête juste à la frontière :
Nous avons tous le même jour,

Nous avons tous la même terre.
Français ou non, si je restais
Indifférent à la souffrance,
N'est-ce pas, tu me renierais,
Ô ma France !
Va ! laissons glaner nos voisins
Dans nos caves et dans nos granges ;
Qu'ils aient quelques sacs de nos grains
Et quelques crûs de nos vendanges ;
Et le peuple déshérité
Saura peut-être en récompense
Trinquer à la fraternité,
Ô ma France !

Donne tes vins, donne tes blés,
Puisque ta mamelle est féconde ;
Ouvre tes flancs aux exilés
Qui, pour patrie, ont vu le monde :
Martyrs traqués par les tyrans.
Apôtres de l'Indépendance,
Bien dignes d'être tes enfants,
Ô ma France !

Oh ! qu'on me laisse un petit coin
Quand viendra mon heure dernière,
Six pieds à peine, où, sans témoin,
Chante l'oiseau du cimetière ;
Que pour ce repos éternel
Je dorme à l'ombre du silence.
Sous les étoiles de ton ciel,
Ô ma France !

Paris, 1867



Il est bien entendu que ce n'est pas un accès de chauvinisme qui m'a inspiré cette chanson. Du reste, les sentiments que j'y exprime le prouvent et l'on connaît trop mon opinion sur cette question pour le supposer un instant. Je suis internationaliste dans toute la force du terme, c'est-à-dire pour la coalition de tous les opprimés contre les oppresseurs. Et si, dans cette chanson, je dis :

Ô ma France ! avec enthousiasme, ce n'est pas, on le sait bien, parce que je suis fier d'être Français, puisque c'est au hasard que je dois d'être né en France. Je serais Allemand ou Russe que, pensant comme je pense au point de vue philosophique, j'aurais chanté de même la France, pour saluer en elle deux grandes révolutions : 1789 et 1871 ! D'où qu'on soit, on est bien obligé de reconnaître que ça n'a jamais été pour des questions purement locales, ni mêmes nationales, que les Parisiens ont

fait sauter les pavés de Paris. Leurs prises d'armes ont toujours eu pour but d'affirmer des idées générales et des revendications communes à tous les opprimés de la terre. Aussi nous trouvons-nous en avance de deux révolutions sur tous les autres peuples : d'une révolution philosophique et politique et d'une révolution sociale. C'est à ce titre seulement que je dis : ma France ! comme je dirais : Ô révolution ! Ô humanité ! »

La Commune

DANS CE NUMÉRO

Édito	· 02
Appel à la montée au Mur des Fédérés	· 03
Histoire	
Les enfants combattants de la Commune	· 04
Mabille, l'insoumis	· 10
Le drapeau rouge	· 13
Notre association	
Rencontre avec les nouveaux adhérents	· 17
Dieppe : L'année Bruno Braquehais	· 17
18 mars 2018 dans le XIV ^e	· 19
Le banquet annuel	· 21
La Commune s'expose à Bruxelles	· 22
Des nouvelles du Berry	· 22
Vaillant restauré !	· 24
Actualité	
1871 en 1968 : D'un printemps à l'autre	· 25
Courbet au secours de l'art vivant	· 28
Culture	
Lucien Henry, célébré en Australie, méconnu en France	· 28
Ô ma France, chanson de Jean Baptiste Clément	· 35

Directrice de la publication : Claudine Rey.

Ont participé à ce numéro : Jéf Baeck, Nelly Bault, Georges Beisson, bureau du Comité Berry, Eugénie Dubreuil, Charles Fernandez, Marc Lagana, Yannick Lageat, Éric Lebouteiller, Paul Lidsky, Roger Martelli, Michel Puzelat, Joël Ragonneau.

Coordination : Michèle Camus, Michel Puzelat · *Graphisme et iconographie* : Alain Frappier *Impression* : Imprimerie Maugein · *ISSN* : 1142 4524

Le prochain bulletin (75) paraîtra début septembre 2018. Faire parvenir vos articles avant le 31 mai 2018.

 LES AMIS ET AMIS DE LA
Commune de Paris 1871

46 RUE DES CINQ-DIAMANTS 75013 PARIS · TEL : 01 45 81 60 54 · FAX : 01 45 81 47 91
courriel : amis@commune1871.org | site internet : commune1871.org

Ouvert du lundi au vendredi de 14 h à 17 h · Bibliothèque ouverte aux adhérents le mercredi de 14 h à 17 h (sur rendez-vous)